



## **09 et 10 novembre : deux fortes journées de mobilisation pour faire avancer les droits des salariés de Mayotte**

**Lundi 09 Novembre** : près de 2000 collègues étaient présents place de la République. Une grande partie d'entre eux a décidé de « barger » pour aller accueillir la Ministre à l'aéroport. Après 3 barges remplies de manifestants, une longue colonne s'est ébranlée à pieds jusqu'à l'aéroport. Vers 18h00 la Ministre s'est présentée devant les collègues... et a bien vite tourné les talons devant l'enthousiasme des manifestants.

**Mardi 10 Novembre** : une **rencontre a lieu dès 7h40** sur Petite terre entre la Ministre et les « Partenaires sociaux ». L'intersyndicale au complet était présente, mais aussi les parlementaires, les organisations patronales et les syndicats non grévistes. La Ministre a largement laissé les parlementaires parler à sa place. Comme le Préfet la semaine passée, elle a qualifié nos revendications d' « estimables » et dit qu'elle partageait largement nos priorités... mais, Mais n'a annoncé aucune mesure concrète, si ce n'est la reprise d'ancienneté à 100% et non 75% depuis 2009 pour les collègues ex agents de la collectivité entrés dans des corps passerelle à cette date... ce qui a été ressenti à nouveau comme un camouflet par des collègues qui travaillent au service de la communauté depuis bien avant 2009 !

**Dans ces conditions, tout le monde s'est posé la question :  
qu'est venue faire la Ministre à Mayotte ???**

**Place de la République**, quand nous avons annoncé les résultats de l'entrevue aux nombreux manifestants, ceux-ci ont immédiatement entrepris de bloquer les barges et le centre-ville de Mamoudzou. Les inaugurations ministérielles prévues ont été annulées.

**Vers 16h00**, alors que les barges étaient bloquées depuis le milieu de matinée, l'Intersyndicale a été rappelée par le Préfet. En sa présence et avec les conseillers de la Ministre, nous avons travaillé sur le projet communiqué de presse de la Ministre. Un timide début de négociation a eu lieu sur la demande de reconstitution de carrière des ex-agents de la CDM... mais les thèmes d'attractivité, d'indexation de salaire ou des retraites de base du secteur privé ont été écartés.

**En particulier, à nos demandes de révision du décret du 28 octobre 2013, de reconnaissance de la difficulté à exercer par des bonifications de carrière ou d'évolution du taux d'indexation... le Préfet nous a répondu que la Ministre n'avait pas de mandat de Bercy sur ces thèmes !!!** Voir: <http://www.outre-mer.gouv.fr/?cp-mayotte-la-ministre-des-outre-mer-rencontre-les-partenaires.html>

**Dans ces conditions, l'action continue bien évidemment demain. Après réunion de l'intersyndicale cet après-midi, nous vous enverrons un nouveau communiqué.**

Le bureau du SNES-Mayotte